

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Responsable de la rubrique Francisco Muñoz-Pérez
 Avec le concours de Dominique Diguet du service de la documentation de l'Ined

GENRE : HISTOIRE, INÉGALITÉS (2)

Thème coordonné par Marion Maudet, Gaëlle Meslay, Alice Olivier et Anne Paillet
 Unité « Démographie, genre et sociétés »

L. HOLTEN	<i>Mothers, Medicine and Morality in Rural Mali. An Ethnographic Study of Therapy Management of Pregnancy and Children's Illness Episodes</i> • Analysé par Véronique Hertrich	746
M.-L. DÉROFF, T. FILLAUT (dir.)	<i>Boire : une affaire de sexe et d'âge</i> • Analysé par Michel Bozon	750
H. LEVEY FRIEDMAN	<i>Playing to Win: Raising Children in a Competitive Culture</i> • Analysé par Julien Bertrand	753
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDES FÉMINISTES	<i>Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche.</i> <i>Livre blanc</i>	
M. DELVAUX, V. LEBRUN, L PELLETIER (dir.)	<i>Sexe, amour et pouvoir. Il était une fois... à l'université</i> • Analysés par Mathieu Trachman	756
C. DEBEST	<i>Le choix d'une vie sans enfant</i> • Analysé par Gaëlle Meslay	759
I. THÉRY	<i>Mariage et filiation pour tous. Une métamorphose inachevée</i> • Analysé par Gaëlle Meslay	762
AUTRES OUVRAGES		
J. WOOD	<i>Essays on Socio-Economic Differentiation in European Fertility. The Impact of Economic Context and Social Policy</i> • Analysé par Angela Greulich	764
L. NOWIK, B. LECESTRE-ROLLIER (dir.)	<i>Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement</i> • Analysé par Tom Briaud	768
G. BOËTSCH, L. GUEYE, E. MACIA, Y. JAFFRÉ, P. BOURDELAIS (dir.)	<i>Santé et sociétés en Afrique de l'Ouest</i> • Analysé par Clémence Schantz	771

HOLTEN Lianne, 2013, *Mothers, Medicine and Morality in Rural Mali. An Ethnographic Study of Therapy Management of Pregnancy and Children's Illness Episodes*, Zürich, LIT Verlag, XI-237 p.

En matière de santé, et plus largement de développement, on attend des infrastructures et des campagnes de sensibilisation qu'elles soient des facteurs de progrès et améliorent la situation des populations. Pourtant sur le terrain, on constate parfois des décalages importants entre les projets mis en œuvre et l'usage qu'en font les populations auxquelles ils sont destinés : sous-utilisation des services proposés, absence de consultation médicale face à des situations graves... Quand l'organisation des services (coût, qualité...) n'est pas en cause, on fait volontiers appel aux critères « culturels » (valeurs, représentations...), qui agiraient comme des freins dans la démarche de soins « à l'occidentale ». L'ouvrage de Lianne Holten, consacré aux démarches thérapeutiques des femmes dans un village malien, permet d'aller beaucoup plus loin : il montre en effet que le recours (ou l'absence de recours) à l'offre biomédicale est, certes en partie, lié aux représentations locales de la maladie, mais aussi étroitement articulé à l'organisation des espaces de décision, en particulier entre les sexes et entre les générations. En adoptant une démarche extrêmement précise et méticuleuse, elle démontre tout au long du livre la mécanique sociale et familiale qui oriente les choix et les pratiques des femmes, ceci en modulant leur marge de manœuvre et en les investissant d'exigences morales particulièrement fortes.

L'ouvrage, issu d'une thèse d'anthropologie, s'appuie sur une recherche monographique dans un petit village du sud-ouest du Mali. Le questionnement sur les interactions entre biomédecine et pratiques thérapeutiques locales est porté par deux ressorts. D'une part le démarrage de la recherche au moment de la mise en service d'une maternité (financée sur fonds privés d'ONG) dans le village. D'autre part, la double formation de L. Holten, qui a déjà une solide expérience de sage-femme aux Pays-Bas quand elle reprend des études d'anthropologie. Elle démarre son travail de terrain (8 mois au total entre 2007 et 2012), avec la mission de développer l'activité de la maternité et le projet universitaire conjoint de travailler sur les représentations de la maladie et les recours thérapeutiques. Ces deux objectifs étaient initialement compris comme parties intégrantes d'une même démarche de recherche-action : développer l'accès à des soins médicaux modernes dans un village enclavé, soumis à des conditions de vie précaires et, pour cela, s'appuyer sur les conceptions locales afin de faciliter la mise en place des services de soins, notamment en luttant contre l'apparente passivité des mères devant la maladie de leur enfant. Au cours de sa recherche, l'auteure a progressivement changé de posture, passant d'une approche médicale de la maladie (centrée sur les déterminants individuels et biologiques de la santé) à une approche des démarches thérapeutiques qui prend en considération non seulement les différentes options thérapeutiques disponibles, mais aussi le système social, avec ses inégalités et ses rapports de pouvoir, et les marges de manœuvre accessibles (ou non) aux individus selon la place qu'ils y occupent.

Pour comprendre les enjeux des démarches thérapeutiques pour les femmes, l'auteure s'inscrit dans la lignée d'une anthropologie des moralités. Au cœur de l'ouvrage se trouve la notion de « honte » (*maloya* en langue locale). Tout chercheur qui a travaillé en Afrique de l'Ouest connaît l'importance de cette notion, omniprésente dans les entretiens quand il est question du bien-fondé d'une initiative individuelle, de l'expression d'un point de vue personnel, de la posture à tenir face à des aînés... La traduction française (« honte ») ne rend qu'imparfaitement compte de cette notion qui, loin de se limiter à une connotation négative (humiliation, déshonneur), renvoie plus largement aux idées de réserve, de pudeur, de discernement, d'adéquation entre son statut et son comportement... « Avoir honte » c'est savoir se situer par rapport aux autres et adopter le comportement adéquat, variable selon sa position vis-à-vis de l'interlocuteur. C'est aussi être attentif aux autres et veiller, par exemple, à ne pas exprimer un point de vue ou une sollicitation qui pourrait mettre son interlocuteur dans l'embarras. La notion est étroitement articulée à la construction des rapports sociaux, notamment entre sexes et entre générations : elle dit les préséances et les libertés d'action ; elle affirme les inégalités et les distances attendues (notamment entre conjoints) ; elle les met en scène par les retombées (de la moquerie au rejet social) imposées à ceux qui y auraient dérogé. Mais ce dispositif moral est aussi, comme nous le montre l'auteure, un outil pour construire sa place et développer un capital social : c'est en répondant à ces attentes morales que les femmes parviennent à se forger une réputation, un statut dans la communauté, et aussi un réseau relationnel sur lequel elles pourront s'appuyer. Ce registre moral ne se résume pas à une structure coercitive, il se prête aussi à une appropriation par les femmes et peut être considéré comme un levier, ou une ressource, pour renforcer et sécuriser leur place et celle de leur famille dans l'espace social. Se conformer aux codes (complexes) de la moralité, prouve que l'on a acquis des compétences pour comprendre le jeu social et en tirer son parti. Au final, plutôt que de signifier une passivité, cela manifeste à la fois une rationalité, une forme d'investissement, et, souligne l'auteure, une véritable capacité d'action (*agency*).

En recourant à la notion de honte, L. Holten dévoile, en arrière-plan des recours thérapeutiques, toute une complexité relationnelle et décisionnelle qui précède une éventuelle consultation médicale, même quand la structure de soins est à portée des intéressés. Pour qu'une mère conduise son enfant au dispensaire, encore faudrait-il que l'analyse de la maladie et la démarche thérapeutique lui reviennent. Mais ce n'est généralement pas le cas. En comparant les récits produits par différents acteurs familiaux sur les mêmes épisodes de maladies, l'auteure met en évidence des perceptions différentes, l'identification de symptômes distincts et des accès réservés à l'expression d'un diagnostic et d'une initiative de soins. Les jeunes mères (comme les jeunes pères) n'envisagent pas de pouvoir s'exprimer sur la santé de leur enfant ni décider d'un recours thérapeutique. C'est aux aîné-e-s qu'il appartient d'interpréter les symptômes et de juger de la gravité de la situation, de s'orienter dans un contexte de pluralisme médical, de mobiliser les moyens et la logistique pour que l'enfant soit soigné.

Le décalage est donc manifeste entre les bases bioéthiques des programmes sanitaires, qui impliquent la responsabilité individuelle du patient, et les réalités locales où la gestion de la maladie est collective. Alors que les mères sont les principales cibles des politiques de santé en faveur des enfants, au village, elles sont bien souvent en arrière-plan des décisions thérapeutiques les concernant.

Une autre source de dysfonctionnement des politiques sanitaires tient aux divergences qui peuvent exister entre les interprétations biomédicales et locales des maladies. L'ouvrage en fait une démonstration éloquente en prenant l'exemple de la malnutrition. Du point de vue biomédical, la malnutrition est causée par des carences nutritionnelles (l'enfant a une nourriture insuffisante ou inadaptée) et appelle une réponse nutritionnelle (supplémentation, adaptation du régime alimentaire). Les programme internationaux de lutte contre la malnutrition interviennent en premier lieu sur les registres liés à l'alimentation (sécurité alimentaire, pratiques de consommation, représentations...). Selon le savoir local, en revanche, les symptômes de la malnutrition ne relèvent pas d'une problématique nutritionnelle. Ils renvoient principalement aux situations de sevrage prématûr liées aux naissances rapprochées. Le « ventre chaud » de la femme enceinte est considéré comme un danger pour la santé de l'enfant allaitant et celui-ci est sevré et éloigné de sa mère dès lors que l'entourage prend acte de la grossesse. Traitement et prévention s'avèrent difficiles à mettre en œuvre. D'une part, parce que c'est à ce « ventre chaud » et non aux carences alimentaires que l'on attribue la maladie de l'enfant. D'autre part, parce que les grossesses rapprochées (attribuées à une sexualité excessive) sont réprouvées socialement et cachées aussi longtemps que possible, y compris au corps médical. Enfin, un traitement alimentaire spécifique à l'enfant malade est rarement entrepris à la fois parce qu'il est considéré qu'un enfant mange quand il a faim (et qu'on ne peut le forcer) et parce qu'il serait malvenu de ne pas traiter à l'identique ses différents enfants. Malgré son investissement personnel en la matière, l'auteure constate que les mesures d'information et d'éducation sur les causes et les traitements de la malnutrition ont peu d'impact dans cette population. Le succès mitigé de campagnes nationales ou internationales contre la malnutrition est certainement à rapporter à l'écart entre les conceptions biomédicales et locales de la malnutrition associée au sevrage brutal et prématûr de l'enfant. Pour être efficace, argumente l'auteure, un programme sanitaire doit s'appuyer sur une grille d'interprétation qui s'articule aux conceptions locales. Ainsi, dans la population étudiée, la diffusion de la contraception a reçu un accueil favorable car elle répondait aux besoins des femmes d'assurer un espacement des naissances.

L'ouvrage intéressera et interpellera les chercheurs comme les décideurs. Ceux qui ont travaillé sur le terrain au Mali et plus largement en Afrique de l'Ouest y retrouveront de nombreux aspects et paradoxes auxquels ils ont été confrontés, avec une formalisation et des clés de lecture particulièrement stimulantes. L'une des forces du livre tient à son ancrage dans la réalité : des notions

et cadres théoriques complexes sont mobilisés (anthropologie des moralités, incorporation des normes et des inégalités...) mais, loin de s'en tenir à des abstractions, l'auteure rend compte de leur expression concrète en s'appuyant sur ses matériaux empiriques détaillés. On est dans l'univers des pratiques, celles que développent au quotidien les femmes, dans un environnement relationnel complexe, nourri de contraintes, d'attentes et d'exigences. Les entretiens réalisés mettent en évidence le recul et la réflexivité des femmes par rapport à leur vie, leurs contraintes et leurs démarches. On est du côté des acteurs, de leur rationalité face à des conditions socioéconomiques mais aussi des cadres sociaux particulièrement contraignants. Pour autant, la pauvreté et la vulnérabilité ne sont pas absentes de la problématique traitée : pour l'auteure, elles conditionnent la subordination des femmes aux injonctions morales parce qu'elles les privent d'alternatives pour accéder à une sécurité matérielle et psychologique. Cette thèse, présente tout au long de l'ouvrage – et à laquelle on adhère volontiers – reste cependant assez générale et sans réelle validation empirique. Selon son champ de spécialité, le lecteur éprouvera sans doute quelques regrets. Côté démographique, les données statistiques sont rares et très basiques. Cependant, les résultats et les questions abordées sous l'angle anthropologique pourront très utilement alimenter la réflexion démographique sur les questions de santé, tant du point de vue méthodologique (par exemple les déclarations sélectives aux enquêtes d'autopsie verbale) que des grilles d'analyses (itinéraires de soins, pluralisme et confrontation des systèmes thérapeutiques, acteurs familiaux...). Si l'ouvrage est centré sur les questions de santé, il aborde de nombreuses autres problématiques où se mettent en scène les rapports de genre, par exemple la construction de la distance entre les conjoints, les violences domestiques, le contrôle de l'intimité et les rapports au corps... Le livre est court (237 pages), stimulant, sensible, précis et très bien écrit : une excellente source de réflexion et d'inspiration pour celles et ceux qui s'intéressent aux questions de genre ou de santé en Afrique de l'Ouest.

Véronique HERTRICH

DÉROFF Marie-Laure, FILLAUT Thierry (dir.), 2015, *Boire : une affaire de sexe et d'âge*, Rennes, Presses de l'Ehesp, 208 p.

Publié par les Presses de l'École des hautes études de santé publique, l'ouvrage *Boire : une affaire de sexe et d'âge*, coordonné par Marie-Laure Déroff, sociologue, et Thierry Fillaut, historien, rassemble une douzaine de contributions, produites par 21 auteurs appartenant à une grande diversité de disciplines : sociologie, histoire, anthropologie, santé publique, mais aussi psychiatrie, sciences de l'éducation, Staps, jusqu'à l'anthropologie du marketing ou la civilisation du monde britannique. La plupart des auteurs proviennent d'universités bretonnes, éventuellement du grand Ouest, et les exemples analysés se situent souvent dans cette région, sans que l'ouvrage n'annonce porter explicitement sur l'ouest de la France.

Le dénominateur commun des chapitres, c'est l'analyse des manières dont opèrent les dimensions de genre et d'âge dans la différenciation des représentations et des pratiques en matière d'alcool. Le genre est envisagé comme principe de bicatégorisation, produisant du masculin et du féminin, plutôt que comme opérateur de rapports sociaux et de rapports de pouvoir. L'âge désigne ici principalement la jeunesse, même si un chapitre est consacré à la vieillesse. Les pratiques en matière d'alcool ne sont guère envisagées sous l'angle d'une sociologie de la consommation, qui aborderait les nuances des comportements et les pratiques qui distinguent les groupes entre eux (dans la lignée de *La Distinction* de Bourdieu). L'analyse porte plutôt sur les dimensions socialement « problématiques » de la consommation d'alcool, envisagée comme addiction ou comme déviance. Il s'agit selon le texte de la quatrième de couverture de « comprendre et prévenir les dommages sanitaires et sociaux des alcoolisations excessives ». Paradoxalement, l'abstinence des non-buveurs est envisagée comme une sorte de déviance pour les hommes, corollaire du fait que la consommation d'alcool chez les hommes adultes, même excessive, revêt un caractère de normalité, contrairement à celles des femmes.

Alcoolisme, alcoolisation excessive et ivresse sont donc bien plus souvent interrogés que la consommation ordinaire d'alcool. La naissance et les transformations de l'alcoolisme comme « problème social » sont d'abord envisagées dans une perspective historique. Au XIX^e siècle, ce sont l'ivresse publique et l'alcoolisme notoire qui posent problème et font scandale, avant qu'au XX^e siècle l'alcoolisme ne soit envisagé comme une maladie, typique des hommes des classes populaires. Dans la mesure où la consommation d'alcool est un attribut masculin, l'alcoolisme féminin est paradoxalement à la fois invisibilisé et survisibilisé : en principe il ne saurait exister en raison de la « nature » tempérante des femmes, et les femmes sont plutôt vues comme des victimes de l'alcoolisme de leur conjoint ou des garantes de la moralité du foyer. Lorsqu'elles se mettent à boire, comme elles sont censées être plus fragiles, les effets seraient plus dévastateurs. L'alcoolisme des femmes provoque une inquiétude sociale particulière, car il perturbe gravement l'ordre des sexes et l'identité sociale des femmes (qui en oublient leur devoir

maternel!), alors que l'excès d'alcool ne nuit pas à l'image virile, ainsi que le rappelle la sociologue Monique Membrado.

Les chapitres de l'ouvrage sont entrecoupés de textes médicaux sur l'alcoolisme (« contrechamp »), d'extraits d'entretiens (« verbatim ») ou d'utiles tableaux statistiques (« chiffres à l'appui »), malheureusement peu discutés. Des indicateurs de consommation ordinaire, de fréquence des épisodes d'alcoolisation excessive ou des expériences d'ivresse sont croisés par sexe, groupe d'âges et période, pour divers pays. Il apparaît ainsi que les jeunes des deux sexes sont fréquemment ivres alors qu'ils ne boivent qu'occasionnellement, et qu'inversement les hommes et femmes âgés boivent bien plus fréquemment mais vont rarement jusqu'à l'ivresse. Des comparaisons réalisées entre lycéens et lycéennes de divers pays européens font apparaître des niveaux d'alcoolisation plus forts en Europe du Nord (Danemark, Royaume-Uni et Irlande), et des indicateurs généralement proches entre femmes jeunes et hommes jeunes, plus forts parfois du côté féminin (Royaume-Uni et Irlande). En Italie en revanche, le niveau de consommation des adolescentes reste nettement inférieur à celui des adolescents. Les chiffres cités semblent indiquer qu'il n'existe pas d'indicateur précis d'alcoolisme, qui reste une catégorie médicale, difficile à objectiver statistiquement.

Les épisodes d'alcoolisation excessive des jeunes (le fameux *binge drinking*), régulièrement mis en exergue par les médias, les acteurs politiques ou les agents de santé publique, sont à la source d'une autre forme d'inquiétude sociale, historiquement plus récente. Les auteurs montrent que c'est souvent l'alcoolisation publique et collective – forme de sociabilité et source potentielle de désordre – qui engendre le plus de préoccupation, alors que l'alcoolisation privée des jeunes, en partie invisible, inquiète moins. Les acteurs sociaux analysent la question en termes d'addiction, langage pourtant partiellement inadapté comme on l'a vu, la consommation des jeunes étant plutôt occasionnelle.

Un des chapitres analyse, dans une perspective de genre, l'émergence en France d'un marketing du vin en direction des femmes. La consommation des femmes restant bien inférieure à celle des hommes, les acteurs économiques de la filière tentent de la faire progresser. Ils s'appuient pour le faire sur une représentation et un discours sur le goût des femmes pour le doux, le sucré, le fruité, le blanc et le rosé, l'esthétique des bouteilles, qui traduisent le fonctionnement de stéréotypes de genre. L'essentialisation des préférences des femmes revient, à travers le vin, à hiérarchiser le masculin et le féminin, selon la dichotomie du fort et du faible, et à faire des femmes des consommatrices spécifiques, face au consommateur masculin universel. On retrouve ici la valence différentielle des sexes analysée par Françoise Héritier.

Un des chapitres est consacré à l'Irlande, qui présente une situation digne d'intérêt, puisque c'est un des seuls pays européens dont la consommation d'alcool ait augmenté dans la dernière période, et où la consommation des femmes soit même devenue supérieure à celle des hommes. L'interprétation identitaire qui est donnée du phénomène laisse cependant perplexe. Ce serait à cause de la

mondialisation et de l'immigration que les Irlandaises boiraient pour manifester leur *Irishness*. N'est-ce pas un peu tautologique ? L'augmentation des taux de consommation, et notamment celui des femmes, indique probablement des modifications dans les rapports entre les sexes et dans les formes de sociabilité qu'il faudrait analyser plus finement.

Ce recueil comprend de nombreuses études intéressantes. Malgré la référence au genre dans le sous-titre, la perspective du genre comme hiérarchisation du masculin et du féminin n'est pourtant pas systématiquement présente. Il est dommage que la postface soit consacrée à des remarques de prévention, qui oublient complètement le genre et l'âge.

Michel BOZON

LEVEY FRIEDMAN Hilary, 2013, *Playing to Win: Raising Children in a Competitive Culture*, Berkeley, University of California Press, XVI-288 p.

De nombreux travaux ont mis en évidence la centralité du goût pour la compétition et les rapports hiérarchiques qui y sont associés dans la définition de la masculinité. Cet esprit de compétition constitue un élément d'interprétation des différenciations genrées dans des domaines aussi variés que ceux des orientations scolaires, des carrières professionnelles ou encore des loisirs. Ce penchant agonistique apparaît comme un trait central de la « masculinité hégémonique » (Connell, 2015)⁽¹⁾, un ressort de la domination masculine (Bourdieu, 1998)⁽²⁾ et des coûts qui peuvent y être associés (Dulong *et al.*, 2012)⁽³⁾. C'est à travers ce cadre que l'on peut résituer l'apport de l'enquête d'Hilary Levey Friedman dans une perspective d'étude du genre. En étudiant l'engagement des enfants dans des activités de compétition (« des activités encadrées par des adultes dans lesquelles des records sont enregistrés et des prix distribués »), elle permet de voir comment des jeunes filles peuvent être précocement initiées à des formes variées de compétitions. Plus précisément, si cet ouvrage a pour problématique centrale la reproduction des inégalités scolaires, il apporte un éclairage précieux sur les conditions d'engagement des filles dans ces activités et la manière dont l'esprit de compétition qu'elles sont amenées à développer est approprié.

L'ouvrage s'appuie sur une enquête effectuée auprès d'enfants de six à douze ans et de leur famille au sein d'une grande agglomération du nord-est des États-Unis. Par le biais d'entretiens et d'observations auprès d'une population appartenant très majoritairement à la *middle class*, l'auteure étudie les ressorts de l'engagement dans trois activités de compétition : les échecs, le football (*soccer*) et la danse. Elle a mené l'enquête sur les pratiquants ordinaires de deux structures (l'une située en centre-ville, l'autre dans un quartier périphérique). Cette étude porte sur 16 mois d'observation et 172 entretiens conduits auprès des familles, y compris les enfants et les enseignants de ces activités. Ces données croisées sont riches, même si l'on peut regretter que les entretiens avec les enfants ne soient au final qu'assez peu mobilisés au cours de l'analyse (en particulier dans un dernier chapitre qui est consacré à leur point de vue). L'essentiel de l'ouvrage se concentre sur les ressorts de l'engagement parental dans ces activités plus que sur les effets socialisateurs de ces pratiques. Les trois activités étudiées présentent des configurations différentes : les clubs d'échecs réunissent une forte proportion de garçons, les studios de danse attirent très largement des filles appartenant le plus souvent aux classes moyennes inférieures, alors que les clubs de football sont les plus mixtes et attirent la plus forte proportion de classes moyennes fortement diplômées et rémunérées.

(1) Connell R.W., Messerschmidt J.W., 2015, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains et travaux*, n° 27, p. 151-192.

(2) Bourdieu P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 134 p.

(3) Dulong D., Guionnet C., Neveu E., 2012, *Boys don't cry. Les coûts de la domination masculine*, Presses universitaires de Rennes, 334 p.

Le premier chapitre (*Outsider class: A history of American children's competitive activities*) détaille un processus sociohistorique qui affecte les trois activités : l'intensification et la généralisation de l'usage de la forme compétitive. L'auteure décrit un mouvement historique qui s'amplifie aux États-Unis à partir des années 1980 et exploite une série d'indicateurs mettant en lumière ce processus : la croissance du nombre de participants (qui atteint 3 millions d'enfants dans le football et 400 000 dans les échecs), la multiplication des types de compétitions, associée à celle des divisions et catégories d'âges, la construction de hiérarchies de plus en plus précoces et la professionnalisation de l'encadrement. Cette entrée en matière permet de comprendre les conditions qui ont favorisé l'engagement des filles dans des activités de compétition : la multiplication d'une offre de pratiques compétitives, y compris au sein d'activités qui l'étaient peu auparavant (comme la danse).

Mais cette inflation compétitive doit être mise en relation avec les groupes sociaux qui se l'approprient. S'inspirant très directement des travaux d'Annette Lareau (2011)⁽⁴⁾, Hilary Levey Friedman considère que cette progression de l'engagement enfantin dans des activités de compétition traduit chez les parents de la *middle class* une conception de l'enfance qui accorde une place centrale aux activités encadrées visant à développer leurs compétences⁽⁵⁾. Hilary Levey Friedman montre que les parents qui soutiennent leurs enfants dans ces investissements compétitifs en attendent le développement de compétences qu'ils jugent favorables à la réussite scolaire et professionnelle, quel que soit leur sexe. Elle identifie cinq types de compétences (*skills*) récurrents dans les récits des parents : l'intériorisation du goût de la victoire, l'acquisition d'un sens de la persévérance dans la confrontation à la défaite, l'apprentissage de la gestion de son temps, celui de la performance dans une situation stressante et sous le regard des autres. L'ensemble de ces traits constitue ce qu'elle nomme le « capital compétitif enfantin », ressource que les parents entendent développer chez leurs enfants pour faire face à un système éducatif américain qui accorde une place privilégiée aux activités extrascolaires dans ses processus de sélection, notamment pour l'accès aux universités les plus prestigieuses.

Ce mouvement, qui favorise l'engagement féminin dans des activités compétitives n'efface pas pour autant les différenciations genrées dans les formes d'investissement. L'auteure souligne à ce sujet que, dans la somme des récits, ce sont les enfants qui expriment les catégories d'opposition genrées les plus rigides. L'ouvrage montre aussi que les différentes activités donnent lieu à des appropriations variées qui révèlent des différenciations internes aux classes moyennes. La danse reste une activité très féminisée, qui valorise une féminité traditionnelle

(4) Lareau A., 2011, *Unequal childhoods: Class, Race, and Family Life*, Berkeley University of California Press, 480 p.

(5) Annette Lareau oppose ce type de conception de l'enfance à celui, prégnant dans les milieux populaires, fondé sur la croyance dans la « réalisation du développement naturel » de l'enfant et qui accorde un intérêt beaucoup plus limité aux activités organisées au profit du temps libre laissé aux enfants.

en mettant l'accent sur l'apparence physique et qui est conforme aux attentes de parents situés au bas de la hiérarchie des classes moyennes. Si la compétition s'y est largement répandue par le biais de la multiplication de concours, elle est façonnée par l'importance accordée à la conformité sexuée. La compétition est, d'une part, concentrée sur la dimension esthétique de l'activité et, d'autre, part, elle est l'occasion de valoriser des comportements de soutien et d'aide. À l'opposé, le football apparaît comme le lieu de valorisation d'une féminité plus agressive et affirmée. Les parents en attendent le développement d'une assurance et d'une confiance en soi qu'ils pensent favorables à l'accès à des postes professionnels à responsabilité. Appartenant largement aux fractions hautes des classes moyennes, ils sont parfois sévères vis-à-vis des activités comme la danse, qu'ils jugent propres aux *girly girls*, et dé légitiment ainsi une version de la féminité portée par des familles moins dotées en capitaux. Enfin, les échecs sont décrits comme un cas hybride, celui des *pink warrior girls*, qui valorise une agressivité conciliable avec des normes corporelles féminines.

Partant d'une problématique centrée sur l'intense investissement éducatif des parents de la *middle class*, l'auteure éclaire les évolutions de la sexuation des pratiques éducatives parentales. Forte de sa problématisation initiale, elle montre la variation de modèles sexués au sein même des classes moyennes, même si une observation plus attentive de la nature différente des capitaux aurait pu sans doute éclairer encore davantage, ou autrement, ces différenciations internes.

Julien BERTRAND

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDES FÉMINISTES, 2014, *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, La Dispute, Le genre du monde, 225 p.

et

DELVAUX Martine, LEBRUN Valérie, PELLETIER Laurence (dir.), 2015, *Sexe, amour et pouvoir. Il était une fois... à l'université*, Montréal, Remue-ménage, 148 p.

Les violences sexuelles à l'université ont suscité peu de travaux. Deux ouvrages récents font le point sur ce problème en France et au Québec et lancent des pistes de recherche. Le Livre blanc sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche de l'Association nationale des études féministes (Anef) porte plus généralement sur les manières dont le genre est pris en compte par l'université et les inégalités professionnelles qui y sont à l'œuvre. Un chapitre fait le bilan des luttes et des avancées récentes en matière de harcèlement sexuel et met en lumière quelques spécificités de ces violences. Issu d'un colloque à l'Université de Montréal, *Sexe, amour et pouvoir* est un recueil d'analyses et de témoignages, écrits par des étudiantes et des professeures, qui aborde les relations de séduction qui peuvent se nouer dans ces institutions : autant que la question des violences, c'est celle des relations entre conjugalité, sexualité et pédagogie, dans un contexte d'asymétrie des rapports de genre, qui est posée.

L'Anef insiste sur la diversité des situations que recouvrent le harcèlement sexuel et les violences sexistes à l'université : ces violences vont du viol aux pressions psychologiques ; la diversité des statuts implique des différences de pouvoir et de prestige, tout comme les contextes (cours, administration, projet de recherche...). La relative impunité des agresseurs et l'absence de protection des victimes constituent cependant des traits communs à ces situations, malgré le développement d'associations (Claches, Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) et l'émergence de nouveaux dispositifs. Le livre présente ainsi la cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel de l'université de Lille 3, active depuis 2011. Elle propose notamment un accompagnement des victimes, et des outils pédagogiques pour les responsables institutionnels. Deux procès récents ont été constitués en affaire, mais, n'ayant abouti à aucune condamnation, ils illustrent surtout la difficulté d'aborder cette question d'un point de vue juridique et institutionnel. Les questions qui surgissent lors de ces affaires en sont un autre indice : « Comment des personnes éduquées, vouées à des activités intellectuelles, de surcroît devant transmettre et respecter les valeurs de la République, estimées de leurs pairs et parfois connues au-delà de leur communauté scientifique, se livreraient-elles à de tels agissements ? Comment des femmes faisant des études supérieures, censées connaître leurs droits et avoir des ressources, se laisseraient-elles faire ? » (p. 160). Ce n'est pas seulement la difficulté à saisir les faits, mais les conceptions courantes des violences de genre qui sont déterminantes : elles sont souvent contradictoires avec l'image d'un monde du savoir dans lequel l'autorité serait scientifique, les décisions collégiales, les rapports de pouvoir contrôlés.

L'absence de données, en particulier statistiques, est un autre trait notable

de la question du harcèlement sexuel à l'université. Les associations ou les dispositifs d'écoute mis en place recueillent des témoignages et permettent ainsi, si ce n'est de mesurer, du moins de prendre conscience de l'ampleur de ces violences. On retrouve ici certaines caractéristiques générales des violences de genre : des victimes qui sont très majoritairement des femmes ; des violences consistant en une succession de petits faits, paroles ou interactions anodines pour des tiers ; occultation ou minimisation des conséquences sur les victimes. D'autres aspects sont plus spécifiques au milieu universitaire : importance de la reconnaissance intellectuelle, individualisation de la relation de travail dans le cadre des directeurs et des doctorantes, comportements souvent notoires et non dénoncés d'agresseurs qui entretiennent ainsi un sentiment d'impunité. Les témoignages recueillis font conclure à « une solidarité vis-à-vis des mis en causes » (p. 169) de la part des collègues et des étudiants soucieux de protéger les statuts et l'institution elle-même. Le livre rappelle finalement l'existence des procédures pénales (coûteuses à tous égards pour les victimes) et civiles (qui leur sont souvent défavorables).

Le recueil dirigé par Martine Delvaux, Valérie Lebrun et Laurence Pelletier permet d'avancer d'autres éléments pour expliquer l'émergence et la persistance du harcèlement sexuel à l'université. Comme le souligne l'introduction de l'ouvrage, la « prémissé » du harcèlement est « le sexism systémique à l'université ». Les auteures ajoutent cependant que « rien n'est simple dans ces histoires, ni le désir des unes, ni le pouvoir des autres, ni le pouvoir des unes et le désir des autres ». De nombreux textes soulignent en effet que l'université est un monde permettant une relative impunité des agresseurs, mais que la relation pédagogique produit des désirs (de reconnaissance, sexuels...). Dans un dialogue entre une professeure et une étudiante, Isabelle Boisclair et Catherine Dussault-Frênette analysent comment certains peuvent abuser de l'admiration qu'ils suscitent, comment d'autres peuvent être prises dans une relation de séduction difficile à distinguer d'une volonté de plaire à celui ou celle qui dirige leurs recherches : « comme si, de son corps, de sa présence, la fille actionnait d'emblée la machine à fabriquer des Don Juan » (p. 42), selon le mot d'une autre contributrice. Que signifie alors « refus [er] de rester coincées dans le fantasme du maître » (p. 99) ? La question n'est pas seulement celle du consentement mais celle des désirs des étudiantes, et des moyens des supérieurs d'imposer les leurs.

En insistant sur les formes des récits de harcèlement sexuel, l'ouvrage identifie un autre élément qui explique sa persistance. Ces récits relèvent souvent de potins ou de confidences, ils font circuler des histoires que tout le monde semble connaître de loin, sans savoir démêler le vrai du faux, l'important de l'anecdotique. Les victimes restent souvent silencieuses, par peur de n'être pas soutenues ou simplement crues, ce dont témoignent également les données de l'Anef. La transformation des faits de violences en histoires de harcèlement tend finalement à faire de celles-ci des fictions, avec des situations et des personnages récurrents et parfois archétypaux, de Narcisse à Lolita, figures dans lesquelles les victimes

sont piégées car cette transformation contribue à déréaliser des faits, y compris sans doute aux yeux des victimes elles-mêmes. Si les coordinatrices de l'ouvrage enjoignent ainsi à « tuer la fiction » (p. 11), le livre montre également que le harcèlement comme l'amour sont faits d'histoires, une des questions étant de savoir qui en écrit les rôles. Ces deux ouvrages posent donc des questions centrales pour la compréhension des violences sexuelles à l'université, et devraient inciter à de nouvelles recherches. Celles-ci pourraient approfondir d'autres pistes dont celle de l'évolution des conditions d'enseignement et de production du savoir dans un contexte de réforme de l'université, et celle des différences disciplinaires dans les pratiques de violences sexuelles et leurs perceptions.

Mathieu TRACHMAN

DEBEST Charlotte, 2014, *Le choix d'une vie sans enfant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Le Sens social, 216 p.

Charlotte Debest propose, à travers cet ouvrage issu de sa thèse, une analyse sociologique des SEnVol –acronyme évocateur proposé par l'auteure pour définir les personnes « sans enfant volontairement », c'est-à-dire qui ont choisi de ne pas devenir parents. Elle s'appuie ici sur un corpus constitué de cinquante et un récits de vie recueillis auprès d'hommes et de femmes de plus de trente ans –en couple ou non, quelle que soit leur orientation sexuelle et leur situation conjugale. Ayant répondu à un appel à témoignage de la chercheuse, ils et elles se définissent donc comme étant sans enfant par choix.

Si ce livre vient combler une absence de connaissances scientifiques en la matière, il témoigne dans le même temps de l'invisibilité que la pression sociale fait peser sur l'absence de désir d'enfant dans la société française. Évaluation symétrique des mesures de la fécondité, l'infécondité volontaire n'est pourtant approchée dans les enquêtes qu'à partir de 1995. Elle est estimée à 5 % chez les 18-50 ans et à 3,5 % parmi ceux et celles qui se déclarent en couple, d'après les résultats de l'enquête Fecond (fécondité - contraception - dysfonctions sexuelles), menée en 2011.

En rappelant le contexte français dans lequel les politiques natalistes, combinées à une légalisation tardive du contrôle de la fécondité, tendent à favoriser l'accès à la parentalité, l'auteure montre que les normes sociales s'inscrivent toujours dans des dynamiques historiquement spécifiques. De ce point de vue, la France semble particulièrement ancrée dans une vision essentialisée de la structure familiale, où le fait d'avoir des enfants est souvent perçu comme une étape naturelle et logique du passage à l'âge adulte (p. 129). Ce travail a non seulement le mérite de mettre en lumière les formes de notre organisation sociale, mais aussi de les replacer dans un système de genre qui « assigne aux femmes la sphère reproductive et... aux hommes la sphère productive » (p. 15).

Au fil des parcours de SEnVol, la notion de « conciliation », entre vie familiale et vie professionnelle notamment permet de penser l'inégalité entre hommes et femmes dans le rapport à la parentalité. En citant des exemples de mères dans leur entourage, les femmes interrogées dans l'enquête évoquent les contraintes qu'imposent aux femmes l'éducation et les soins aux enfants. Et elles déclarent davantage que les hommes, « avoir d'autres priorités ». Mais cette critique d'une maternité obligatoire fondée sur l'expérience observable est en même temps philosophique. En d'autres termes, ces femmes refusent l'assignation à un statut qui les empêche de se définir en tant qu'individu, et invoquent également une répartition inégalitaire des tâches qui impose aux femmes une conciliation forcée de leurs vies professionnelle, parentale, conjugale et personnelle. À ce titre, de nombreux exemples de temps partiel et/ou de déclassement professionnel choisis exclusivement par des femmes à l'arrivée des enfants sont mentionnés. À l'inverse, la paternité n'implique pas pour les hommes de modifier leur emploi du temps : ils conservent en grande majorité les mêmes engagements professionnels. C'est

pourquoi chez les hommes, les questions de conciliation ne sont pas évoquées dans les entretiens de SEnVol, signe qu'ils ne se projettent pas dans des fonctions parentales quotidiennes qui ne leur reviennent pas en premier lieu. Ces témoignages illustrent particulièrement bien le fait que la non-maternité peut alors représenter pour les femmes interrogées une possibilité d'atteindre des aspirations individuelles similaires à celles des hommes.

Mais si ces critiques sont effectivement mentionnées dans l'enquête, elles sont loin d'être déterminantes dans le choix de vie des femmes interrogées. La force de l'ouvrage de C. Debest réside également dans sa déconstruction des préjugés associés à la vie sans enfant, qui irait notamment de pair avec une tristesse et une solitude importantes. À l'inverse, une vision positive du non-désir d'enfant se dégage, avec l'idée d'une « liberté » plus grande en termes de temps pour soi et d'individualité, mais aussi parce que ce choix permet de refuser les responsabilités liées au fait de déterminer la vie d'un autre être humain, d'être à l'origine de son éducation et de ses potentielles souffrances. Contrairement aux représentations communes, l'enquête montre qu'une majorité des SEnVol vivent en couple, et ce bien que l'on tende toujours à associer conjugalité et fécondité. L'absence de parentalité est d'ailleurs ici posée comme déterminante pour surmonter les injonctions de la société à s'inscrire dans « l'image de la femme idéale qui cumule, tout en s'épanouissant, vie professionnelle, vie parentale et vie conjugale » avec toutes les difficultés que cela implique (p. 167).

L'ouvrage propose également d'analyser les parcours de personnes sans enfant au prisme d'une sociologie interactionniste, et notamment du concept de « carrière déviant.e » d'Howard S. Becker. À travers une série d'étapes, les SEnVol endossent ainsi un rôle d'*outsiders* : d'abord parce qu'ils et elles sont confronté.e.s aux pressions sociales leur rappelant, en général à partir de vingt-cinq ans, les attentes au sujet d'une entrée en parentalité considérée comme naturelle. Les questionnements de l'entourage visent donc davantage la planification des naissances que le désir d'enfant, supposé aller de soi. Face à ces rappels à l'ordre, les SEnVol sont ensuite conduits à « accepter l'étiquette » qui leur est assignée et à envisager des stratégies en contournant, en évitant ou en se confrontant au stigmate dont ils et elles font l'objet. En différant la question vers un futur indéterminé, en la passant sous silence ou en y répondant par des arguments construits pour défendre un mode de vie choisi, l'objectif est de se définir en tant qu'« individus singuliers ». Puis, leur carrière de déviant.e.s se poursuit lorsqu'une forme de personnalité-type leur est attribuée au cours de leurs interactions sociales. Comme si leur choix de vie impliquait par essence de réunir certains traits, les SEnVol sont associé.e.s de façon récurrente à l'idée d'être « égoïste », de « ne pas aimer les enfants » et d'« avoir une sexualité diverse », c'est-à-dire affranchie du cadre conjugal. Enfin, le développement d'un sentiment d'appartenance à un groupe, décrit en opposition au groupe « des parents », se prolonge notamment par la construction d'un réseau relationnel majoritairement constitué par des personnes sans enfant. Ce constat vient nourrir, en complément de la richesse

des analyses apportées par l'auteure concernant l'écart à la norme et sa perception, les théories de l'homophilie grâce à une variable rarement mise en avant : celle de la parentalité.

Là encore, on constate que la pression sociale s'opère bien plus lourdement sur les femmes, à qui l'entourage adresse plus spécifiquement la question du désir d'enfant, dont elles sont toujours considérées comme responsables. La présence de ce désir de maternité agit en fait comme une garantie de leur féminité, tandis que son absence crée la suspicion. Chez les hommes, loin d'être exempts d'injonctions, la question de la paternité se joue sur un registre quelque peu différent. On leur attribue en effet une fonction de transmission auprès de la descendance, – notamment avec l'usage de leur nom de famille dans les sociétés patrilinéaires.

Le déplacement du regard proposé dans l'ouvrage par l'étude des cas « à la marge » fonctionne comme un puissant révélateur d'une norme trop souvent passée sous silence, mais aussi des asymétries de genre dans les représentations de la parentalité. Cependant, l'auteure est bien consciente de la spécificité de son échantillon, constitué principalement de personnes hautement diplômées et donc dotées de capacités argumentatives importantes. Cette limite pose la question de savoir comment s'élabore le discours du non-désir d'enfant chez les personnes dont les ressources et le niveau d'études sont potentiellement plus faibles. Le travail de création et de gestion d'une identité déviant pourrait effectivement se jouer différemment en fonction des milieux sociaux, ainsi qu'en fonction des socialisations politiques et/ou amicales. Points aveugles dans l'analyse, du fait d'une méthodologie basée sur les réponses à une petite annonce de recherche, les capacités à se définir en dehors de la norme et à jouer sur la stigmatisation sont sans doute loin d'être homogènes.

Gaëlle MESLAY

THÉRY Irène, 2016, *Mariage et filiation pour tous. Une métamorphose inachevée*, Paris, Le Seuil, La République des idées, 128 p.

Le dernier ouvrage d'Irène Théry part des violentes oppositions à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe pour déconstruire la thèse alors avancée, notamment par la « manif pour tous », selon laquelle nous irions vers un effacement des sexes. Elle montre que cette logique va de pair avec la valorisation d'un modèle révolu, exposé tout au long du livre, celui de la « complémentarité hiérarchique des sexes ». Par un retour historique, à la fois sur la construction du genre, du mariage et de la filiation, l'émergence et les enjeux d'un tel débat politique s'éclairent peu à peu. On peut malgré tout se demander si l'incapacité française à réformer le droit de la famille, argument proposé par l'auteure pour expliquer que les couples de même sexe soient désignés comme « boucs émissaires », ne conduit pas à sous-estimer l'homophobie latente dans les discours des opposants.

Un retour historique sur le concept de genre rappelle tout d'abord qu'il s'emploie à la fois pour décrire la construction sociale de la différence des sexes et pour poser « la distinction masculin/féminin en tant qu'elle est sociale » (p. 23-25). Ensuite, le genre se conçoit souvent comme identitaire, c'est-à-dire comme une caractéristique inhérente aux individus eux-mêmes. Chacun.e serait alors à la fois constitué.e d'un « moi » et d'un « corps », ou en d'autres termes, d'une identité de genre et d'une identité de sexe. L'auteure souligne que cette distinction renvoie à une vision clinique du genre, critiquée par les anthropologues pour son sociocentrisme. En particulier, elle est peu pertinente pour saisir le genre dans les sociétés socio-cosmiques, où l'individu se définit par les différentes relations qu'il entretient avec les autres. La perspective relationnelle du genre, développée à partir des années 1980 et mise ici en avant pour sa portée analytique, permet alors de penser le masculin et le féminin comme « modalité des relations sociales ». Contrairement à une conception identitaire qui conduit à ne distinguer les relations que sous l'angle binaire homme/femme, l'apport principal de ces théories consiste à montrer que « ce qui est défini comme masculin ou féminin n'existe pas en soi, mais uniquement comme produit de la distinction ou division opérée dans les attentes sociales entre ce qui est attendu (par exemple) d'une sœur et ce qui est attendu d'un frère » (p. 35). Or, selon le type de relation, les attentes sociales peuvent être associées à un sexe tout comme elles peuvent être de sexe indifférencié (avec l'exemple grand-parent/petit-enfant), c'est-à-dire neutres ou androgynes. Sans contredire l'opposition hiérarchique entre les hommes et les femmes, cette perspective permet de montrer qu'elle se construit à travers une diversité d'« attributions sociales » qu'ils.elles sont amené.e.s à remplir au cours de leurs interactions.

Dans un deuxième chapitre, l'auteure propose de revenir sur les grandes transformations de l'institution matrimoniale depuis la création du mariage civil en 1792. Au départ, le mariage organise socialement la paternité en considérant l'époux de la femme qui accouche comme le père indiscutable de ses enfants. Il

s'agit de la seule filiation légitime, les naissances hors mariage condamnant de façon asymétrique les femmes – et elles uniquement – à une profonde stigmatisation. En termes d'attribution sociale, le statut de mère implique alors de se placer sous l'autorité d'un mari, ce qui conduit à nier l'autonomie et l'individualité des femmes, hiérarchisant ainsi à la fois les formes familiales et les sexes. À l'inverse, l'impossibilité de recherche en paternité renvoie à une vision statutaire et juridique du rôle de père : lorsque le géniteur n'est pas l'époux, il ne peut être reconnu en droit.

Peu à peu pourtant, avec l'instauration du divorce⁽¹⁾ qui supprime l'inaltérabilité du lien entre les époux, et l'émergence des revendications féministes, le mariage devient l'institution du couple perçu comme un duo, entretenant « une conversation égalitaire ». Ce faisant, « le principe d'indissolubilité [se déplace] du mariage vers la filiation », laquelle prend son indépendance. La famille acquiert un statut en dehors du mariage, les enfants bénéficiant des mêmes droits quelle que soit la situation matrimoniale de leurs parents. Par ailleurs, le principe d'autorité parentale conjointe puis la possibilité d'une coparentalité en cas de divorce réduit l'asymétrie entre père et mère.

Mais l'exclusivité supposée du lien filiatif masque toutes les situations où les rôles de géniteurs et de parents ne se recoupent pas. Avec le développement de l'adoption et de l'aide médicale à la procréation (AMP) pour les couples hétérosexuels, les médecins français imposent la suppression de tout lien antérieur (biologique, reproductif) afin que le couple à l'initiative du projet parental « [mime] le modèle procréatif » (p. 102). Alors que la question de la filiation chez les couples de même sexe pose débat car, d'après ses opposants, elle nierait l'impossibilité biologique d'une fécondité, le mensonge est inhérent au système de l'AMP. L'accès aux origines personnelles y est proscrit en France, rendant ainsi impossible la construction d'une relation entre donneur et receveur.

I. Théry propose à la fois une véritable réflexion sur notre système de filiation et des alternatives concrètes, en vue d'une réforme du droit de la famille. La création d'un statut de géniteur.trice distinct de celui d'initiateur.trice permettrait alors de rendre visible la complémentarité des rôles au cours d'un « projet d'engendrement », et ainsi d'en finir avec la confusion autour du « vrai parent », utilisée pour accuser les couples de même sexe de falsification.

Gaëlle MESLAY

(1) Pour faute en 1884 puis par consentement mutuel depuis 1975.

AUTRES OUVRAGES

Wood Jonas, 2016, *Essays on Socio-Economic Differentiation in European Fertility. The Impact of Economic Context and Social Policy*, Brussels, University Press Antwerp, 222 p.

Jonas Wood nous offre dans cet ouvrage une analyse minutieuse des différences socioéconomiques en matière de fécondité en Europe. La couverture géographique de sa recherche lui permet de prendre en compte le contexte économique et la politique sociale de chaque pays. L'auteur résume d'abord les diverses thèses sur la fécondité différentielle, en présentant les arguments économiques classiques (nouvelle économie de la famille), les théories culturelles (seconde transition démographique) et les aspects institutionnels (État providence, normes sociales, égalité des sexes). Ensuite, les quatre chapitres principaux présentent une analyse empirique originale, tandis qu'un autre chapitre est consacré à la qualité des données.

La question de savoir si la diversité des comportements démographiques dans les pays européens correspond à des différences économiques et institutionnelles est d'un grand intérêt politique, alors que le faible niveau de la fécondité menace le financement des systèmes de retraite et de santé publique. Les contextes macroéconomiques pris en compte par l'auteur vont de l'éducation aux fluctuations économiques en passant par les politiques familiales. Dans son approche comparative, il combine des données individuelles d'enquêtes, principalement l'Enquête Générations et genre (GGS) et l'Enquête sociale européenne (ESS), avec des données agrégées (OCDE, Banque mondiale).

Le problème du biais d'autosélection touchant les femmes les plus fécondes est traité. En effet, les femmes susceptibles d'avoir un deuxième ou un troisième enfant peuvent constituer un groupe particulier du fait qu'elles en ont déjà un ou deux. Pour une première naissance, ce sont les femmes les plus instruites qui sont confrontées aux coûts d'opportunité les plus élevés, et celles qui s'engagent malgré cela dans la maternité se distinguent peut-être par des traits particuliers (par exemple, une attitude très favorable envers la famille). Il y a potentiellement un lien entre ces caractéristiques et la probabilité d'avoir plusieurs enfants. Ce biais d'autosélection peut influencer l'impact du niveau d'instruction sur le passage à la deuxième ou à la troisième maternité, tout autant que la sensibilité au contexte économique et institutionnel.

Pour affronter ce problème, J. Wood propose un modèle de risque aléatoire en temps discret, dans lequel l'effet aléatoire est traité au niveau individuel (fragilité partagée). Cela permet de contrôler les caractéristiques individuelles permanentes non observées et donc d'intégrer l'autosélection liée à la maternité. L'auteur constate que les caractéristiques féminines associées au passage à la première maternité et à son calendrier ont peu d'influence sur le gradient du passage à la deuxième ou à la troisième naissance selon le niveau d'instruction de la mère. La sélection des femmes selon l'âge à la première maternité et la

survenue ou non d'un premier enfant n'interfère donc pas dans les différences de fécondité de rang deux ou trois selon le niveau d'instruction. Voilà une bonne nouvelle pour les recherches utilisant des enquêtes à profondeur temporelle trop faible pour qu'on puisse leur appliquer des modèles de fragilité partagée.

La première analyse porte sur la descendance finale selon le niveau d'instruction de la mère dans treize pays européens (GGS) pour les femmes nées de 1940 à 1961. L'auteur n'invoque aucune relation causale, car descendance finale et niveau d'instruction peuvent interagir. Pour la première maternité, la corrélation est partout négative, et assez faible en Norvège, en Belgique, au Royaume-Uni et dans les pays d'Europe centrale et orientale ; elle est plus importante en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas. Partout, le coefficient négatif s'amenuise des générations 1940-1944 aux générations 1956-1961. Pour le passage à la deuxième naissance, les résultats sont plus hétérogènes. Le gradient est toujours négatif en Italie, Bulgarie, Estonie, Roumanie et Russie, alors que la France et la Hongrie présentent une distribution en U. On n'observe aucune différence en Autriche, au Royaume-Uni ou en Espagne, au moins dans les générations les plus jeunes (1956-1961), tandis que le gradient devient positif en Norvège, aux Pays-Bas et en Belgique. Quant au passage à la troisième naissance, le lien négatif se confirme au Royaume-Uni, Espagne, Bulgarie, Estonie, Roumanie et Russie, tandis que la Norvège, l'Autriche, la Belgique et la France présentent une courbe en U. Quel que soit le rang de naissance, les différences les plus marquées entre pays apparaissent chez les femmes les plus instruites.

La grande hétérogénéité entre pays souligne le rôle capital que jouent les institutions, surtout chez les femmes les plus instruites, pour décider si et quand elles auront un enfant. L'observation générale de gradients négatifs dans la première maternité selon le niveau d'instruction revêt une grande importance politique. L'auteur mentionne la difficulté de concilier vie familiale et carrière professionnelle comme explication possible, mais les différences institutionnelles d'un pays à l'autre ne sont pas modélisées dans ce chapitre, contrairement à d'autres où l'auteur recourt à une modélisation multiniveau. Pourtant, il aurait pu souligner l'importance du contexte institutionnel en calculant des régressions par groupe de pays afin de distinguer ceux qui favorisent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle de ceux qui ne le font guère. Une autre difficulté, signalée par l'auteur, est l'absence de données sur le conjoint dans les GGS. Considérer uniquement le niveau d'instruction des femmes expose au risque d'imputer à celles-ci les caractéristiques des hommes. Les résultats doivent donc être interprétés avec circonspection, ce que l'auteur réussit parfaitement.

La deuxième étude porte sur la situation économique et le calendrier de la première maternité dans 22 pays, sur la période 1970-2005 (ESS). J. Wood analyse les différences entre régions, groupes d'âges, niveaux d'instruction et contextes institutionnels, en utilisant des modèles multiniveau d'analyse biographique du passage à la première naissance, en temps discret. Les variables au niveau national sont l'indice des prix à la consommation et le taux de chômage. Tous pays

confondus, l'accès à l'emploi est un important préalable à la maternité, surtout chez les femmes les plus instruites. Le taux de chômage s'avère associé négativement à l'arrivée du premier enfant, surtout dans les pays du sud de l'Europe. Les femmes de niveau d'instruction supérieur sont plus sensibles au contexte économique national en Europe du Nord et de l'Ouest que dans les pays du Centre, de l'Est et du Sud.

Les données d'enquête ne permettent pas non plus ici de tenir compte des caractéristiques du conjoint. Mais les résultats en donnent indirectement quelques indications. Par exemple, en Europe du Sud, la situation professionnelle de la femme et sa durée d'activité n'ont pas d'impact sur ses chances d'avoir un premier enfant, alors que le taux de chômage national en a un. On peut donc penser que la situation professionnelle du conjoint est ici décisive. Dans les pays où l'homme apporte l'essentiel des revenus du foyer, avoir un conjoint chômeur ou exposé au risque de chômage constitue un obstacle majeur à la fondation d'une famille. Dans les pays plus égalitaires, la situation professionnelle de la femme joue fortement sur les chances d'avoir un premier enfant. Ainsi, malgré l'absence de données sur le conjoint, la modélisation multiniveau permet d'appréhender certaines interactions potentielles entre les caractéristiques de l'homme et celles de la femme.

Les modèles multiniveau sont également utilisés dans la troisième étude, où l'auteur examine l'effet de la politique familiale sur la fécondité dans sept pays européens. L'auteur combine les données des enquêtes (surtout les GGS) avec les données agrégées sur les familles de l'OCDE (1980-2002). Les politiques favorables à la famille facilitent le passage au deuxième enfant quel que soit le niveau d'instruction des femmes. Mais les allocations familiales jouent un rôle décisif chez les mères les moins instruites, tandis que les garderies sont l'élément le plus déterminant pour les plus instruites. Cet effet significatif résulte principalement des différences entre pays, alors qu'au sein de chaque pays le lien est beaucoup plus faible. Ceci tient probablement au fait que la période couverte s'arrête en 2002. En effet, dans les pays européens à fécondité relativement élevée, les structures d'accueil de la petite enfance se sont développées dans les années 2000, parallèlement à une remontée de la fécondité.

La relative ancienneté des données pose également problème dans la dernière étude, qui aborde l'impact du congé parental après la naissance du premier enfant sur la probabilité d'agrandissement de la famille en Belgique, en France et en Allemagne. Dans ces deux derniers pays, l'observation s'arrête en 2004. À l'époque, en Allemagne, le congé parental était payé sous la forme d'une allocation forfaitaire pendant 24 mois maximum. Cette procédure était critiquée parce qu'elle éloignait de nombreuses femmes, surtout les moins instruites, du marché du travail, tandis que les plus instruites ne prenaient pas souvent de congé parental du fait d'une compensation financière trop faible. À l'appui de cette observation, J. Wood ne constate aucun effet significatif du congé parental pris par la mère sur la probabilité d'avoir un enfant de plus en Allemagne, sauf dans

le cas des femmes de faible niveau d'instruction, et il observe un effet nettement négatif quand le congé parental est pris par le père. L'effet du congé parental payé par une allocation forfaitaire s'avère positif en France et en Belgique, mais dans ces deux pays sa durée après la première naissance est beaucoup plus courte.

En imitant la Suède, l'Allemagne a modifié son régime de congé parental en 2007 par l'introduction d'un salaire de substitution sur une période plus brève. L'objectif de la réforme était de favoriser l'emploi féminin avant et après une naissance, et faciliter ainsi le passage aux naissances de rang supérieur. Mais cet effet est lent à se manifester, car les structures d'accueil de la petite enfance sont encore rares en Allemagne, et de nombreuses femmes peinent à trouver un emploi à plein temps après leur congé parental. L'impact du congé parental ne dépend donc pas seulement de la façon dont il est organisé, mais aussi de l'environnement qu'offre la politique familiale. L'auteur conclut que, puisque la réaction des personnes à leur environnement institutionnel diffère selon le niveau d'instruction, il vaut mieux proposer des « packages » intégrés de politique familiale plutôt que des mesures isolées.

Somme toute, l'interaction entre les caractéristiques des individus et le contexte institutionnel souligne l'importance de ce dernier dans le choix des couples. Pour les femmes les plus instruites, la compatibilité entre vie familiale et carrière professionnelle est un problème sérieux, alors que pour les moins instruites, le risque d'exclusion du marché de l'emploi est le principal obstacle à la constitution de leur famille.

L'auteur parvient à cette conclusion en se basant sur une solide modélisation empirique, qui prend en considération les effets de sélection. En exploitant des données rétrospectives, il contrôle l'autosélection différentielle des femmes exposées au risque de naissances de rang élevé. Son approche longitudinale lui permet d'utiliser des modèles de fragilité partagée, qui traitent les naissances comme des événements itératifs avec un coefficient aléatoire au niveau individuel. L'inconvénient du recours aux données des enquêtes GGS et ESS est l'absence d'informations sur le conjoint et d'indicateurs spécifiques de l'emploi (par exemple la durée hebdomadaire du travail). D'autres enquêtes européennes, comme l'*Enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie* (EU-SILC), fournissent ces informations et pourraient donc servir de sources de données alternatives. Mais la faible profondeur temporelle de l'enquête SILC s'oppose à l'application des modèles de fragilité partagée, et la qualité des mesures de la fécondité n'y est pas irréprochable. Les analyses des différences socioéconomiques de fécondité en Europe basées sur les données des enquêtes GGS, ESS et SILC constituent donc des approches complémentaires. Combiner et comparer leurs résultats semble être une voie prometteuse pour la recherche future.

Angela GREULICH

Nowik Laurent, LCESTRE-ROLLIER Béatrice (dir.), 2015, *Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Karthala, 304 p.

Les études sur la vieillesse et le vieillissement dans les pays du Sud sont encore rares en langue française. Pourquoi s'intéresser à un tel thème alors que ces pays sont qualifiés, à juste titre, de pays « jeunes » ? L'ouvrage collectif ici commenté révèle tout l'intérêt de cette problématique inédite à l'échelle de l'humanité : le vieillissement démographique et son corollaire, la modification rapide de la structure par âge des pays du Sud. La préface est d'ailleurs signée par Michel Loriaux qui fut parmi les premiers à s'intéresser à l'inéluctable « révolution grise »⁽¹⁾.

Composé d'une préface, de douze chapitres et d'un DVD (accompagné d'un texte en forme de dialogue entre la bergère, le cinéaste et l'ethnologue), l'ouvrage rassemble dix-sept chercheurs venant d'horizons divers, tant géographique (5 sont en poste au « Sud », 12 au « Nord ») que disciplinaire. S'y ajoutent un cinéaste et un consultant en ingénierie gérontologique. La plupart des auteurs ont participé au colloque international de Meknès (2011)⁽²⁾, le premier à être entièrement consacré au vieillissement dans les pays du Sud. Le lecteur trouvera donc ici la suite de ces réflexions sur un thème plus circonscrit : les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement. Précisons d'emblée qu'il sera plus question de vieillissement individuel dans sa dimension sociale que de vieillissement démographique. Les auteurs parlent d'ailleurs de géronto-croissance (augmentation des effectifs absolus de personnes âgées du fait d'une longévité accrue) car la fécondité dans ces pays reste encore à des niveaux élevés.

Les textes ici réunis concernent une dizaine de pays : l'Ouganda, Madagascar, la Tanzanie, le Sénégal, le Maroc, l'Inde, Mayotte, l'Argentine, l'Arménie et la Géorgie. Dans l'ensemble des cas, en l'absence de système universel de sécurité sociale, la prise en charge des générations âgées repose sur les plus jeunes, qui sont eux-mêmes confrontés à de nombreuses difficultés, particulièrement d'insertion dans le marché de l'emploi, ce qui occasionne des choix cornéliens quand le parent âgé est confronté à des problèmes de santé. Peut-être que résiderait ici le dénominateur commun à ces pays, par ailleurs très divers ? Quoiqu'il en soit, ces sociétés sont à l'interface de multiples transitions : démographique, épidémiologique, nutritionnelle et politique.

Aborder la vieillesse soulève nécessairement la question de sa définition. À quel âge devient-on « vieux » ? Si dans les pays bénéficiant d'une couverture retraite universelle, le seuil de la vieillesse se définit par le retrait du monde

(1) Loriaux M., Remy D., Vilquin E. (dir.), 1990, *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*, Actes du colloque Chaire Quetelet '86, Louvain la Neuve, Editions CIACO, 1118 p.

(2) Les Actes du Colloque International de Meknès (17-19 mars 2011) « Vieillissement de la population dans les pays du Sud. Famille, conditions de vie, solidarités publiques et privées, ... État des lieux et perspectives » ont été publiés dans la collection *Les Numériques du Ceped*, et sont librement téléchargeables sur le site du Centre Population & Développement (Ceped) : <http://www.ceped.org/cdrom/meknes>.

professionnel et l'ouverture des droits à une pension de retraite (généralement à 60 ans), qu'en est-il dans les pays du Sud où seule une minorité en bénéficie et où la majorité des 60 ans et plus continuent de travailler ? À travers cet indicateur, compare-t-on ce qui est comparable ? Laurent Nowik et Béatrice Lecestre-Rollier, dans le chapitre introductif, livrent une lecture critique des indicateurs usuellement utilisés pour apprécier le vieillissement démographique et la vieillesse dans ces pays. La contribution de Sadio Ba Gning (chapitre 5) plaide notamment pour une approche qui distingue l'âge biologique de l'âge social : « vieillir, c'est avoir l'âge de la réalité sociale que recouvre ce processus ». Outre la nécessité d'aborder la vieillesse hors de cadres européo-centrés, il faut aussi interroger la déclaration et la signification de l'âge, les conditions d'enregistrement des dates de naissance ou encore la présence et la qualité des registres d'état civil des pays du Sud, comme nous y invitent Cécile Lefèvre et Loucineh Guevorkian (p. 276). Finalement, la plupart des auteurs relèvent que le marqueur⁽³⁾ de l'entrée dans la vieillesse apparaît quand les problèmes de santé surgissent et contraignent l'individu à se désengager des activités sociales, familiales et productives.

Si l'usage d'indicateurs standards peut poser problème pour saisir la vieillesse dans des contextes socioculturels non occidentaux, la question de la mesure, à l'échelle régionale ou nationale, des réalités sociales du vieillissement, se pose avec acuité. Valérie Golaz *et al.* (chapitre 2) notent que l'utilisation de données nationales (Enquêtes démographiques et de santé, enquêtes ménages ou enquêtes spécifiques sur les transferts financiers) en Ouganda ne permet pas d'aborder la vulnérabilité des personnes âgées « parce qu'elles reposent sur des échantillons représentatifs dans lesquels les personnes de 60 ans et plus sont trop peu nombreuses pour permettre des analyses statistiques approfondies. En particulier, on est loin de la représentativité locale qui est l'un des intérêts majeurs du recensement de population ». Les méthodes mises en place par les différents contributeurs combinent alors usage de données quantitatives (recensements, observatoire de population, enquêtes diverses), données qualitatives (entretiens, observations, ethnographie), petites enquêtes par questionnaire et analyse de données secondaires (revues de littérature, textes législatifs, comptes rendus associatifs, etc.).

Les solidarités familiales peuvent-elles faire face à l'augmentation des personnes dites âgées ? Ou bien ont-elles déjà atteint leur limite de prise en charge ? Quelles sont leurs modalités d'exercice ? Où se situent les sources de vulnérabilité ? Autant de questions transversales sur lesquelles les différentes contributions apportent un éclairage par des études de cas. Qu'il s'agisse des transformations des structures familiales (nucléarisation, émigration des jeunes, descendance moins nombreuse), de l'urbanisation rapide, de l'épidémie du VIH/sida, de la hausse du niveau d'instruction (notamment des femmes), des trajectoires d'individualisation, de la saturation foncière ou encore de l'évolution des formes

(3) À l'exception d'un texte (chap. 4) qui ne précise aucun seuil d'âge pour parler de la vieillesse, les autres considèrent le seuil à 60 ans.

matrimoniales, etc., les solidarités familiales se trouvent fortement sollicitées par la complexité des problématiques auxquelles elles doivent faire face. Les auteurs concluent à leur dynamisme plutôt qu'à leur effritement et rendent compte des multiples stratégies mises en place par les individus : cohabitations variées, segmentation de l'aide, solidarités plus individualisées mais aussi plus électives, sous-traitance de la prise en charge familiale dans des contextes migratoires, complémentarité entre solidarité publique et privée, etc. Elles sont en outre genrées, polymorphes (financières, émotionnelles...), multidimensionnelles (ascendantes et descendantes) et adaptées au contexte du donneur.

Les auteurs mobilisent tous une approche intergénérationnelle de la vieillesse et certains restituent les parcours des individus en retracant les évènements qu'ils ont traversés et la conjoncture économique, sociale et politique qu'ils ont connue. Une attention particulière est également portée aux réalités plurielles de la vieillesse selon le milieu de résidence, urbain ou rural, et les différences de vieillissement selon le sexe.

Cet ouvrage offre aux lecteurs spécialistes et non spécialistes une précieuse contribution à l'étude de la vieillesse et du vieillissement dans les pays du Sud, thématique de recherche encore émergente mais qui va occuper de plus en plus de place sur l'agenda politique dans les décennies à venir. Deux bémols toutefois doivent être signalés. Premièrement, sur le fond, une certaine confusion apparaît quant à l'analyse des catégories d'âges et de générations qui se reflète dans l'usage indifférencié des termes de « personnes âgées » et « ainés ». Or, il nous semble nécessaire de les distinguer tout en menant l'analyse conjointement, afin de rendre compte des relations inter et intragénérationnelles avec plus de clarté. Deuxièmement, sur la forme, il est à regretter de nombreuses coquilles dans les références bibliographiques (omission de dates de publication, de prénoms d'auteurs et de pagination). L'éditeur Karthala nous avait habitués à une plus grande rigueur.

Tom BRIAUD

BOËTSCH Gilles, GUEYE Lamine, MACIA Enguerran, JAFFRÉ Yannick, BOURDELAIS Patrice (dir.), 2015, *Santé et sociétés en Afrique de l'Ouest*, Paris, CNRS, 320 p.

Cet ouvrage collectif est le fruit d'un programme de travail ambitieux, réunissant des chercheurs issus de nombreuses disciplines, notamment des biologistes, des médecins épidémiologistes, des écologues, des géographes, des sociologues et des anthropologues. Cette équipe pluridisciplinaire s'inscrit dans des relations de collaboration Nord-Sud mais aussi Sud-Sud. Le choix méthodologique de travailler avec et non pas seulement sur les populations a permis entre autres de comprendre comment les programmes internationaux sur la santé sont réappropriés à un niveau local, notamment en termes d'organisation familiale et sociale, et en termes de symbolique du corps et de la maladie. L'ouvrage présente les travaux menés dans trois villes de l'Afrique de l'Ouest : Dakar, Bamako et Ouagadougou. Cependant, les chapitres traitant de Dakar sont les plus nombreux. L'ouvrage s'articule autour de cinq thématiques. La première porte sur l'impact de la pollution sur la santé (notamment en termes d'allergies). La deuxième traite de l'effet conjugué de l'environnement et des changements sociétaux sur les pathologies chroniques non transmissibles dans un paysage alimentaire globalisé (obésité, hypertension artérielle, diabète). Apparaît ici le poids de ces pathologies émergentes en Afrique de l'Ouest et le rattrapage que les pays du Sud sont en train d'opérer vis-à-vis des pays du Nord dans la prévalence de ces pathologies, alors que la prise en charge reste très limitée localement. Les trois autres thématiques couvrent les infections transmissibles (notamment le paludisme et les schistosomoses), les services de santé en Afrique de l'Ouest (en renouvelant les approches et les méthodes) et enfin, les transformations des modes de vie en Afrique de l'Ouest et leurs conséquences sur la santé des populations.

La contribution majeure de cet ouvrage est sans doute l'intérêt qu'il porte aux changements contemporains. Il aborde les questions de santé dans le contexte de la globalisation où circulent des images, des représentations, des savoirs et des pratiques liés au corps. L'ouvrage rappelle aussi que l'Afrique va devoir faire face dans les prochaines années à de nouveaux défis. L'un des plus importants sera la prise en charge des personnes âgées qui, traitées jusqu'ici avec considération et respect, sont perçues maintenant comme un poids inutile par les nouvelles générations prises dans un processus d'individualisation, notamment sous les effets de l'urbanisation.

Si l'ouvrage montre la persistance de certaines représentations anciennes (valorisation du corps en surpoids, pudeur, contrôle et maîtrise), les sociétés d'Afrique de l'Ouest n'y sont pas considérées comme statiques ou isolées, mais placées dans un contexte plus global. L'ouvrage contribue à combattre les idées reçues, rappelant, par exemple, que l'hypertension est aussi présente dans les villes africaines que dans les sociétés occidentales, et qu'elle y est bien plus inquiétante du fait de la faible connaissance de la population face à cette pathologie, qui se traduit par de faibles taux de traitement et de contrôle de la maladie.

L'ouvrage relate aussi les agencements contemporains de la sexualité en milieu urbain, et rappelle que de nouveaux moyens de communication ouvrent à d'autres rapports de genre. Les sociétés d'Afrique de l'Ouest, notamment dans les villes, sont caractérisées aujourd'hui par des changements de modes de vie liés à l'habitat et à l'économie, ainsi qu'à des évolutions sociétales favorisées par le développement des médias (télévision, radio, internet) et les nombreuses migrations Nord-Sud et Sud-Sud qui entraînent un brassage de populations et d'idées.

Clémence SCHANTZ